



Profession libérale

Professionnels libéraux :
Nous vous aidons pour votre gestion.

Vous exercez une profession libérale (Profession médicale ou paramédicale, consultant, agent commercial, auto-école, formateur, architecte, ingénieur...)
Vous voulez mieux maîtriser la gestion de votre cabinet, les aspects comptables, fiscaux, sociaux et juridiques.

• Vous souhaitez

- Vous déchargez sur un professionnel disponible et efficace,
- Nous confier l'établissement de vos déclarations fiscales et sociales
- Être conseillé pour le choix de votre statut juridique,
- Améliorer l'organisation et la gestion de votre cabinet libéral
- Un suivi individualisé de votre dossier,
- Anticiper vos prélèvements fiscaux et sociaux
- Avoir l'assurance de bénéficier des meilleures opportunités fiscales et sociales

• Nous vous proposons

- L'établissement de votre déclaration de résultats 2035 et le suivi de votre dossier à l'association agréée
- L'établissement de votre déclaration de revenus et le calcul de vos impôts
- L'établissement ou le contrôle des autres déclarations fiscales (TVA, TF ...)
- La déclaration commune des revenus aux caisses sociales, le calcul des cotisations et l'échéancier des règlements.
- L'établissement des fiches de paies de vos salariés et déclarations sociales.
- De vous faire bénéficier de notre expérience particulière dans tous ces domaines,
- De diagnostiquer votre organisation,
- D'assurer la mise en œuvre du système de contrôle ou de former vos collaborateurs à son application,
- De vous fournir, mensuellement, les éléments de synthèse pour contrôler la bonne marche de votre cabinet,
- De maîtriser la gestion de votre Cabinet.

• Les avantages pour vous

- Vous bénéficiez d'un service qui vous sécurise et vous libère du temps (simplification des formalités).
- Vous profitez de notre expérience et de notre professionnalisme, pour optimiser votre gestion et l'ensemble de vos prélèvements.